

Service municipal enfance animation

Service municipal enfance-animation de Bierne, 2 rue de l'Ecole 59380 Bierne, 07 67 66 58 30
 enfance.animation@bierne.fr

Inscription au restaurant scolaire

FÉVRIER 2023

Inscription au mois de préférence mais possibilité d'ajuster sa demande à la quinzaine

Inscription du 23 au 24 janvier

pour la période du 1 au 28 février 2023

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service

Marquer d'une croix les jours d'inscription

Nom et Prénom des enfants	Jeu	Ven	Lun	Mar	Jeu	Ven	Vacances d'Hiver 2023 				Lun	Mar	Nombre de repas
	2	3	6	7	9	10					27	28	

Tarif fixé en fonction du quotient familial : bierne.fr

TOTAL

MODE DE PAIEMENT: espèces, chèque à l'ordre régie mixte enfance animation ou par prélèvement automatique

IMPORTANT : Les ajouts et les annulations de repas au cours du mois ne sont pas acceptés sauf à titre exceptionnel.
 Seules les absences justifiées par un certificat médical et signalées avant 9h peuvent faire l'objet d'un remboursement.
 Les modifications sont à signaler auprès de la direction du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

Mère Père Représentant légal
Date et signature :

Inscription aux accueils périscolaires

Les inscriptions se font pour le mois. Le bulletin doit être obligatoirement déposé avant la date butoir.

Les places étant limitées, les demandes de rajout seront accordées en fonction du nombre d'animateurs.

Seules les absences justifiées par un certificat médical ou signalées au moins 24 heures à l'avance ne sont pas facturées.

Les modifications sont à signaler auprès de la direction du service enfance-animation par écrit ou par mail : enfance.animation@bierne.fr

Nom et Prénom des enfants	Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Mercredi			Jeudi		Vendredi		Lundi		Mardi		Nombre de séances (Cocher le mercredi si besoin sans le comptabiliser dans votre total de séance)
	01-févr			02-févr		03-févr		06-févr		07-févr		08-févr			09-févr		10-févr		27-févr		28-févr		
	matin	midi	après midi	matin	après-midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	midi	après midi	matin	après-midi	matin	après midi	matin	après-midi	matin	après midi	

Tarif fixé en fonction du quotient familial : bierne.fr

TOTAL

Bulletin à envoyer par mail ou à déposer dans la boîte aux lettres du service

Mère Père Représentant légal
Date et signature :